

Inter Actions



Sommaire

2

Le mot du maire

3

Conseil municipal

12

Vie communale

22

Enfance et jeunesse

27

Vie associative

28

Histoire et Patrimoine

29

Sèvre et Loire News

32

Autour de chez nous

37

e coin détente

43

Le portrait

ATTENTION

Pour « Inter'Actions » de janvier transmettez vos articles <u>avant le 13</u> <u>décembre 2022</u> par mail à :

communication@mairie-laregrippiere.fr

Les articles reçus après cette date ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension.

Nous vous informons qu'à présent pour tout dépôt d'article, un formulaire est à votre disposition auprès du service communication de la mairie : communication@mairie-laregrippiere.fr



L'AGENDA

NOVEMBRE

5 - Atelier couture dans le cadre du PEDT Repas des Aînés

- 11 Commémoration de l'ArmisticePorte ouverte Royal Mer
- 24 Conseil municipal
- 19 Soirée concert Le St Jo' Atelier dessin dans le cadre du PEDT
- 26 Atelier papier dans le cadre du PEDT

DÉCEMBRE

3 - Marché de Noël

Animation PEDT

Porte ouverte Château de La Ragotière

Téléthon : baptême de voitures anciennes - Le St Jo'

- 4 Brunch Le St Jo'
- 8 Conseil municipal
- 9, 10 et 11 Portes ouvertes Domaine Des Tilleuls
- 10 Croc'jeux à la médiathèque Spectacle de Noël - Ecole du Sacré Cœur Soirée Flair Bartender - Le St Jo'
- 30 Don du sang

JANVIER

- 7 Soirée Stand Up Acte 3 Le St Jo'
- 15 Vœux du Maire

Mairie - 11, place de l'Eglise - 44330 LA REGRIPPIERE Tél. 02.40.33.63.14 contact@mairie-laregrippiere.fr www.mairie-laregrippiere.fr



LE MOT DU MAIRE

Pascal EVIN Maire de la Regrippière

Alors que la crise sanitaire n'a pas encore touché à sa fin, s'ajoutent celles de la hausse des énergies et des grèves paralysantes. La ruralité paye encore plus cher la dépendance à la voiture, sans laquelle la vie dans nos campagnes est impossible. Les politiques ont beau en décourager l'usage, les publicitaires tentent d'améliorer son image, et la voiture reste au cœur de la vie des français. Instrument de liberté pour certains, la plupart de nous ne peuvent pas s'en passer pour aller travailler. La solidarité devient de plus en plus importante et je sais que les réseaux sociaux jouent un rôle important et l'entraide des habitants est prépondérante. La porte de la mairie reste ouverte ; les agents et élus sont à votre écoute!

La commune sera très vigilante à la dépense des énergies. Afin de ne pas se priver de la magie de Noël, nous avons décidé de maintenir l'éclairage des illuminations dans les rues du bourg tout en restreignant la quantité et la durée.

Depuis plusieurs mois, les deux écoles, Croc' loisirs, des associations et la commission enfance du conseil municipal travaillent pour une meilleure cohérence éducative en faveur de l'ensemble des jeunes de la commune. Des règles communes et des actions ont déjà été mises en place avec le thème principal de cette année scolaire : la dépendance aux écrans. Des activités mensuelles culturelles ou manuelles ont été proposées aux enfants et aux familles ainsi qu'une meilleure utilisation et compréhension du digital. Une belle coordination qui démontre, encore une fois, le partage et l'ambition que nous souhaitons tous pour notre jeunesse.

Vous êtes nombreux depuis la rentrée, en partenariat avec le département, à vous être inscrits à l'activité « sport séniors » tous les jeudis à la salle des sports. On connaît l'importance de l'activité physique sur la santé à tous les âges de notre vie. Félicitations pour cet engouement!

Le dimanche 15 janvier 2023 auront lieu les vœux de la municipalité ; l'occasion de nous retrouver et d'échanger autour des projets de la commune. Je vous invite déjà à réserver cette date.

Je vous souhaite un bel automne, avec peut-être le plaisir de vous croiser dans les différentes animations de cette fin d'année.



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2022

Le treize septembre deux mil vingt-deux, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Convocation: 8 septembre 2022

Nombre de membres : en exercice : 18

<u>PRÉSENTS</u>: Pascal EVIN, Roger CAILLER, Armelle DURAND, Jean-Luc GAULTIER, Marie-Edith PETITEAU, Audrey BARON, Franck BOUCHEREAU, Cécilia FONTENEAU, Marie-Annick HERBRETEAU, Clothilde JOLIVET, Bernard SOURISSEAU

EXCUSÉS: Michel AMOSSÉ, Michael BAUDRY (Pouvoir remis à Roger CAILLER), Cédric CARETTE, Valérie CLÉRO (Pouvoir remis à Pascal EVIN), Vincent DUGUÉ, Bérengère LAMBERT, Cindy PASQUEREAU (Pouvoir remis à Audrey BARON)

Clothilde JOLIVET est désignée secrétaire de séance. Y assistait également : Nadège MÉNARD secrétaire.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2022

DÉCLARATION DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Il est donné lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 27 juillet 2022 :

- C 936 6 rue de la Petite Pièce 454 m²

Appartenant à la SNC Fleurancellerie (demandé par Maître PENARD notaire à VALLET 44). Parcelle située en zone 1 Aub

Déclaration recue en mairie le 28 juillet 2022 :

- C 949 21 rue de la Petite Pièce 415 m²

Appartenant à la SNC Fleurancellerie (demandé par Maître PENARD notaire à VALLET 44). Parcelle située en zone 1 Aub

Déclaration reçue en mairie le 9 septembre 2022 :

- E 763	La Fleurancellerie	92 m ²
- E 2355	rue de la Chapelle	5 m ²
- E 2534	rue de la Chapelle	174 m ²

Appartenant à M Florian LOGEAIS (demandé par Maître PENARD notaire à VALLET 44). Parcelles situées en zone Ub

Déclaration reçue en mairie le 9 septembre 2022 :

- C 274	Le Champ de Foire	75 m ²
- C 508	11 Place Saint Joseph	170 m ²

Appartenant à M Frédéric MICELI (demandé par Maître PENARD notaire à VALLET 44). Parcelles situées en zone Ua

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- RENONCE à son droit de préemption sur ces biens.

TERRAIN PLACE SAINT JOSEPH

M Le Maire informe les élus sur la demande d'acquisition de terrain communal Place Saint Joseph.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** le principe de vendre aux propriétaires de la parcelle C 274 un excédent communal d'une superficie d'environ 25 m²
- Dit :
- qu'une enquête de 15 jours aura lieu en Mairie, afin de recueillir l'avis de la population,
- que l'avis sera publié sur le panneau d'affichage de l'hôtel de Ville et par les moyens habituels de publication municipale..
- **Désigne** Mme Nadège MENARD, en qualité de Commissaire Enquêteur

BAIL DEROGATOIRE POUR LE CAFE RESTAURANT

nouvelle délibération pour la conclusion d'un nouveau bail dérogatoire d'une année à compter du 3 septembre 2022 au profit de Monsieur Laurent DUGRAY exerçant en entreprise individuelle, le terme de celui en cours se terminant le 2 septembre 2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité:

DÉCIDE la conclusion d'un nouveau bail dérogatoire des locaux sis à LA REGRIPPIERE (44330) 16 Place Saint Joseph et accessoirement, la licence de 4ème catégorie, les matériels, mobilier et agencement, au profit de Monsieur Laurent DUGRAY, en application des dispositions de l'article L145.-5 du Code du Commerce (dérogation au statut des baux commerciaux), à la condition que la durée totale du ou des baux successifs ne soit pas supérieure à trois ans.

- DÉCIDE du montant du loyer de 500 € par mois
- **CONFIE** la rédaction dudit bail dérogatoire à Maître Cédric LUQUIAU
- AUTORISE M Le Maire ou un adjoint à signer ledit bail dérogatoire avec Monsieur Laurent DUGRAY.

PERSONNEL COMMUNAL: CRÉATION DE POSTES ET TABLEAU DES EFFECTIFS

4-1 CRÉATION DE POSTES

M le Maire informe de la proposition faite sur le tableau d'avancement au grade d'agent de maitrise et de rédacteur en faveur de deux agents communaux, actuellement Adjoint Administratif principal 2ème Classe à 35h00/Semaine et adjoint technique principal 1er classe à 35h00/semaine.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- La création d'un poste d'agent de maitrise
- La création d'un poste de rédacteur
- Charge le Maire de la nomination de ces deux agents par arrêté.

Les postes d'adjoint Administratif principal 2^{ème} Classe à 35h00/Semaine et adjoint technique principal 1^{er} classe à 35h00/semaine sont conservés en cas de besoin.

4-2 TABLEAU DES EFFECTIFS

Considérant la création des postes d'agent de maîtrise, de rédacteur et la mise en vacance du poste d'adjoint administratif à 19h50

Le Conseil Municipal **modifie** le tableau des effectifs au 14 septembre 2022.

ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M 57

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local.

Instauré au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes). Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires. Ainsi :

- <u>en matière de gestion pluriannuelle des crédits</u> : définition des autorisations de programme et des autorisations d'engagement, adoption d'un règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat, vote d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement lors de l'adoption du budget, présentation du bilan de la gestion pluriannuelle lors du vote du compte administratif :
- <u>en matière de fongibilité des crédits</u> : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel);
- en matière de gestion des crédits pour dépenses imprévues : vote par l'organe délibérant d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2 % des dépenses réelles de chacune des sections. Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui des budgets gérés selon la M14 soit pour la commune de La Regrippière son budget principal et son budget annexe (CCAS). Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1er janvier 2024. Pour information, cette modification de nomenclature comptable entraîne automatiquement un changement de maquette budgétaire. De ce fait, pour le budget primitif 2023, la colonne BP n-1 ne sera pas renseignée car appartenant à une autre nomenclature comptable.

Il est donc demandé d'approuver le passage de la commune de La Regrippière à la nomenclature M57 à compter du budget primitif 2023.

Le conseil municipal, à l'unanimité, délibère :

- **D'adopter** à compter du 1^{er} janvier 2023, la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée
- **De préciser** que la nomenclature M57 abrégée s'appliquera aux budgets communaux et annexe Que les durées d'amortissements seront celles qui étaient antérieurement appliquées
- De maintenir le vote des budgets par nature et de retenir les modalités de vote de droit commun, soit un vote au niveau des chapitres pour les sections d'investissements et de fonctionnement, sans vote formel sur chacun des chapitres
- **De contribuer** une provision dès l'apparition d'un risque avéré et une dépréciation dès la perte de valeur d'un actif
- D'autoriser Monsieur le Maire à défaut le 1^{er} Adjoint, à mettre en œuvre les procédures nécessaires à ce changement de nomenclature budgétaire et comptable et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCSL

Par délibération en date du 6 juillet 2022, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Sèvre et Loire a approuvé la modification de ses statuts.

Cette modification porte sur les points suivants :

- La modification de la définition de l'intérêt communautaire en matière d'action sociale d'intérêt communautaire de la manière suivante : Gestion du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique ; Ceci afin de permettre l'intégration du CLIC au sein des services de la CCSL en lieu et place du soutien financier à l'association à compter du 1er janvier 2023.
- En compétence supplémentaire : l'ajout de la Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, avec pour définition de l'intérêt communautaire : Production d'énergie renouvelable : pose de panneaux photovoltaïques sur les équipements communautaires ; Ceci afin de permettre à la CCSL de pouvoir poser des panneaux photovoltaïques pour la production d'énergie renouvelable sur ses bâtiments.

Les communes restent compétentes pour poser des panneaux photovoltaïques sur leurs bâtiments, pour créer des centrales photovoltaïques, etc.

Cette modification est soumise à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des 11 communes-membres, qui doivent délibérer dans le délai de 3 mois à compter de la notification par la Communauté de Communes Sèvre et Loire.

Elle sera actée par arrêté du Préfet si la majorité qualifiée des communes (la moitié des communes représentant les 2 tiers de la population ou les 2 tiers des communes représentant la moitié de la population de l' E.P.C.I.) émet un avis favorable.

En cas d'absence de délibération du Conseil Municipal dans le délai imparti, l'avis de la commune est réputé favorable conformément à l'article L5211-17 du CGCT.

Vu la délibération D-20220706-03 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Sèvre et Loire en date du 6 juillet 2022 portant modification statutaire relative au CLIC et à la production d'énergie renouvelable,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

 D'APPROUVER la modification des statuts de la Communauté de Communes Sèvre et Loire

M Cédric CARETTE est présent au conseil municipal.

RENOUVELLEMENT SITE INTERNET

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la signature du renouvellement de la plateforme du site internet de Réseau des communes.

Ce contrat d'une durée de 2 ans fixe le montant de 1 584€ TTC pour 2 ans soit 792 €/an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Accepte** de renouveler le contrat avec le réseau des communes pour mise en place du site internet
- Charge M le Maire ou son adjoint à signer les documents nécessaires.

CONTRAT INTRAMUROS

Lors du conseil municipal du 20 mai, il a été décidé par le conseil municipal d'adhérer à l'application intramuros. La préfecture a demandé de rejeter cette délibération et de revoir le contrat.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal la signature du nouveau contrat d'adhésion et de maintenance pour l'utilisation de l'application mobile INTRAMUROS.

Ce contrat d'une durée de 3 ans fixe le montant de l'abonnement mensuel à 35 € HT, soit 42€ TTC. Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Accepte** d'adhérer à l'application INTRAMUROS à compter du 1^{er} octobre 2022 et charge Monsieur le Maire de signer le contrat d'adhésion.
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

RÈGLEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE

Une personne a loué la salle pour le mois de février. Elle a donc versé l'acompte de la salle d'un montant de 195€. Une semaine après elle a souhaité annuler la réservation.

Actuellement sur le règlement de la salle, nous pouvons récupérer l'acompte sous ces conditions :

« En cas d'annulation de la part du Locataire, ou en raison d'évènements ou de faits non imputables à la Commune, le chèque ne sera pas rendu. Mais un remboursement de l'acompte peut être envisagé seulement pour des raisons graves (tels que décès, maladies graves ou annulation de mariage, accidents). »

M le Maire propose de modifier le règlement de la salle vis-à-vis de cet article en mettant un délai de rétraction de 15 jours.

Le Conseil Municipal à l'unanimité:

- **Décide** de modifier l'article concernant l'annulation de la part de la location comme mentionné ci-dessus

Mme Bérengère LAMBERT est présente au conseil municipal.

VALIDATION DU PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE CŒUR DE BOURG

Le Conseil Architecture Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a mené une étude avec les élus sur la question du cœur de bourg sur notre commune pour les années à venir.

Après réflexion, le cœur de bourg est limité à l'ancien bourg. Il est défini sur une partie de la rue du Vignoble, de la rue de l'École, de la rue des Fontaines, de la rue d'Anjou et de la rue de Bretagne. Ce périmètre permettra à la collectivité de percevoir des subventions sur un nouvel équipement pour revitaliser le bourg.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, a :

- **Décidé** de valider ce périmètre en englobant le bâtiment des services techniques.

PÉRISCOLAIRE – LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRE – MARCHÉ ADAPTÉ

Le cabinet Loom Architecture s'occupe de la construction de la périscolaire et du centre de loisirs. L'estimation des travaux est de 1 409 830.20 € HT.

Une consultation des entreprises doit être lancée :

Publication aux journaux et mise en ligne le 28 septembre

Remise des offres pour le 29 octobre

Ouverture des plis, étude, validation des offres pour le 17 novembre

. Notification

Le conseil municipal, après discussion, à l'unanimité :

- Approuve ces propositions
- Mandate le Maire pour lancer la consultation de travaux du marché adapté
- **Autorise** le Maire à signer les pièces nécessaires au marché

Le résultat de la consultation sera présenté aux élus en conseil municipal de novembre.

DIVERS

TRAVAUX SUITE AUX INONDATIONS ET A L'ETUDE

Plusieurs travaux ont été réalisés cette année dans la rue d'Anjou, impasse des Tisserands et à la Pinaudière.

Des travaux sont prévus en fin d'année pour reprofiler les fossés aux Tilleuls et aux Corbetières. Des discussions sont en cours pour la création d'un bassin de rétention au niveau de la route de la Tranchais.

ÉNERGIE

Jusqu'à maintenant la commune maitrise les coûts de l'énergie, cependant avec la hausse annoncée il va falloir changer les habitudes de consommations pour les années suivantes pour suivre la demande de l'état de diminuer la consommation.

L'éclairage publique a été coupé depuis le mois de juin. Il va être remis en route de 6h45 à l'aube et de la tombée de la nuit à 20h30 pour éclairer les personnes qui prennent le car.

La question a été posée d'installer ou non les illuminations de Noël cette année. Après discussion, il a été décidé de diminuer le nombre de guirlandes.

VIGNOBLE A VÉLO

Cette animation s'est déroulée cette année à Mouzillon avec une étape au Pallet. Il y a eu un peu moins de participants que les années précédentes. Pour ce genre de manifestation, il faut environ 150 bénévoles.

La commune de La Regrippiere ne s'est jamais proposée comme commune étape. Une communication va être faite auprès des associations de la commune pour savoir si elles seraient prêtes à participer à la mise en place d'un tel évènement s'il se déroulait sur la commune.

PANNEAUX PATRIMOINE

Suite à l'animation sur le patrimoine qui a eu lieu le 14 août, la commune dispose de sept panneaux sur l'église, le prieuré, la chapelle de la Fleurancellerie et la commune.

Ces différents panneaux vont être disposés dans les différents bâtiments de la commune. Un groupe de conseillers va se réunir réfléchir aux endroits où pourrait être installés ces panneaux: Roger CAILLER, Jean-Luc GAULTIER, Franck BOUCHEREAU, Bernard SOURISSEAU, Clothilde JOLIVET et Cédric CARETTE.

MARCHAND DE FRUITS ET LEGUMES

Il a été reçu une demande de droit de place pour vendre des fruits et légumes. La personne est un grossiste de Couëron. Après discussion, le conseil ne souhaite pas accepter sachant que nous avons ce genre de commerce en local.

CITY STADE

Le terrain multisport sera installé le 16 septembre. Il faudra attendre le 1^{er} octobre pour qu'il soit utilisé. La commission de sécurité doit passer pour contrôler l'installation.

VOIRIE

Des agents du département sont venus pour voir ce que la commune peut mettre en place pour diminuer la vitesse des automobilistes et sécuriser la commune.

Ils proposent d'installer un cédez le passage au niveau de l'intersection de la rue de l'École et de la rue de la Commune. Cette installation permettra de sécuriser les sorties de cette impasse. Le conseil a validé cette proposition à 8 pour, 3 abstentions et 3 contre.

Un moyen de comptage des véhicules et de la vitesse va être installé rue de la Chaussaire sur 15 jours pour mesurer la fréquentation de cette rue.

Un marquage au sol zone 30 va être posé sur la route au niveau de la rue du Vignoble, de l'École et du Stade.

SPORT SÉNIORS

Cette animation proposée par le département commence le jeudi 22 septembre, pour l'instant 12 personnes se sont inscrites. Les activités proposées seront du multisport pour adulte.

• <u>BELLES RENCONTRES</u>

Cette année, il n'y aura pas de spectacle à la suite de ces rencontres de professionnels de la commune. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 octobre 2022.

ART'GRIPPIERE

Les œuvres ont été reçues au mois de juin. Certaines ont été volées et d'autres détériorées. La commission animation a donc décidé de ne pas renouveler l'année prochaine cette animation.

• <u>VISA</u>

L'association Vivre sans alcool organise la projection d'un film le 14 octobre au cinéma de Vallet, il sera suivi d'un débat.

REPAS DES AINÉS

Le repas des ainés aura lieu le 5 novembre prochain. Les élus qui souhaitent y participer donneront une réponse en octobre prochain.

PARENTHESE RÉCRÉATIVE DU RELAIS PETITE ENFANCE

C'est un temps festif qui a eu lieu entre le 9 et le 25 mai 2022, avec des ateliers ou des animations répartis sur toutes les communes de la CCSL. C'est ouvert à tous les professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles qui travaillent à domicile ou en MAM)

L'objectif est de sensibiliser les jeunes enfants à l'éveil culturel grâce à diverses médiations éducatives en sortant de ce qui proposé habituellement sur le planning des matinées d'éveil.

Suite aux évaluations qui ont été réalisées, il est proposé de conserver un programme riche et varié pour la Parenthèse.

Quelques ajustements devront être faits :

-Etendre l'organisation sur 1 mois et plutôt en mars.

-Organiser les ateliers sur seulement 4 ou 6 communes en tournant tous les 2 ou 3 ans

-Donner la priorité aux assistantes maternelles qui n'ont jamais participé à des animations du RPE (Relais petite enfance) et à celles qui accueillent plus de 3 enfants avec des inscriptions en avantpremière.

VISITE PMI

La PMI (Protection Maternelle et Infantile) est venue le 20 juillet dernier pour donner son avis concernant les bâtiments de la périscolaire actuelle tout en sachant qu'un nouveau bâtiment est prévu pour 2024. Les services de la PMI ont émis un avis favorable avec un bilan à réaliser en juillet 2023.

• CENTRE SOCIOCULTUREL

La Communauté de Communes Sèvre et Loire attribue tous les ans une subvention au centre socio culturel de Saint Julien de Concelles. Celui-ci devrait rayonner sur l'ensemble des communes de la CCSL, ce qui n'est pas le cas actuellement.

La communauté de communes lui a demandé d'apporter des solutions pour les autres communes sinon elle n'apporterait plus d'aides financières.

• 25 ANS DE LA CANTINE

L'association de gestion du restaurant scolaire organise une manifestation le 24 septembre.

MOBILITÉ

La communauté de communes va installer la signalétique du vignoble à vélo sur toutes les communes de la CCSL. Des vélos électriques pourront être loués par les habitants. Ils seront stockés au Loroux Bottereau.

• <u>VŒUX</u>

Ils auront lieu le dimanche 15 janvier à la salle polyvalente.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2022

Le six octobre deux mil vingt-deux, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Convocation: 29 septembre 2022

Nombre de membres : en exercice : 18

PRÉSENTS: Pascal EVIN, Roger CAILLER, Armelle DURAND, Jean-Luc GAULTIER, Marie-Edith PETITEAU, Audrey BARON, Franck BOUCHEREAU, Valérie CLÉRO, Vincent DUGUÉ, Marie-Annick HERBRETEAU, Clothilde JOLIVET, Cindy PASQUEREAU, Bernard SOURISSEAU

EXCUSÉS: Michael BAUDRY (Pouvoir remis à Roger CAILLER), Cédric CARETTE, Cécilia FONTENEAU (Pouvoir remis à Audrey BARON), Bérengère LAMBERT,

Franck BOUCHEREAU est désigné secrétaire de séance.

Y assistait également : Nadège MÉNARD secrétaire.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2022

APPROBATION D'UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le document relatif au plan communal de sauvegarde (PCS). Ce document est composé du diagnostic des risques sur la commune, du dispositif communal de crise, des fiches actions, d'un inventaire des moyens communaux et privés et d'un annuaire de crise qui devra être tenu à jour.

Ce document vise la gestion des risques majeurs (tempêtes, orages, canicule...).

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve ce plan communal de sauvegarde
- Charge le Maire de prendre l'arrêté portant création du PCS et de transmettre aux différents services et notamment la préfecture

ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF AUX TRAVAUX DE VOIRIE, DE RÉSEAUX ET DE SIGNALÉTIQUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-6 et L2113-7,

Vu le projet de convention constitutive du groupement de commandes pour des travaux de voirie, de réseaux et de signalétique,

Considérant que pour leurs besoins en matière de petits travaux de voirie, de réseaux et de signalétique la Communauté de Communes Sèvre et Loire et les communes de La Chapelle-Heulin, Mouzillon, Le Landreau, Vallet, Le Loroux-Bottereau, La Regrippière, Divatte-sur-Loire, Le Pallet, La Boissière du Doré et La Remaudière, ont jugé qu'un groupement de commandes pouvait engendrer des économies d'échelles ainsi qu'une optimisation du système de commandes de chacun des membres.

Considérant que la Communauté de communes Sèvre et Loire se propose d'adopter le rôle de coordonnateur du groupement de commandes, et être ainsi en charge de l'élaboration du dossier de consultation, de la consultation des entreprises, de la signature et la notification des marchés pour le compte de chaque commune adhérente à la convention et de la passation de certains avenants,

Considérant que le futur marché sera divisé en neuf lots et que chaque membre du groupement est libre d'adhérer à un ou plusieurs lots,

Considérant que les montants minimums et maximums annuels de commandes en valeurs doivent être déterminés par lot,

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

-D'ADHÉRER au groupement de commandes pour des travaux de voirie, de réseaux et de signalétique

D'APPROUVER la convention constitutive du groupement de commandes relative au marché de travaux de voirie, de réseaux et de signalétique

- D'ADHÉRER aux lots suivants avec les montants minimums et maximums annuels de commandes correspondants :

Dénomination des lots	Montant minimum annuel de c o m - mandes en €HT	Montant maxi- mum annuel de commandes en €HT
Lot n° 1: Travaux de voirie et d'assainissement	0	70 000 €
Lot n° 4 : Travaux de curage de fossés et de dérasements d'accote- ments	0	4 000 €
Lot 8 : Signalétique verticale	0	4 000 €
Lot 9 : Signalétique horizontale	0	7 000 €

- D'ACCEPTER que la Communauté de Communes Sèvre et Loire assure les fonctions de coordonnateur du groupement de commandes, en application de l'article L2113-7 du code de la commande publique,
- -D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente,
- -D'AUTORISER par avance Madame la Présidente de la Communauté de Communes Sèvre et Loire, en tant que représentante du coordonnateur du groupement, à signer et notifier les marchés initiaux et à signer et notifier les avenants visés à l'article 4.5 de la convention constitutive du groupement de commandes,
- -DE NE PAS PROCÉDER au scrutin secret pour désigner les représentants de la commune au sein de la Commission d'appel d'offres du groupement de commandes désigné,
- -DE DÉSIGNER ci-dessous le représentant titulaire et le représentant suppléant qui siègeront à la Commission d'appel d'offres du groupement de commandes :

Représentant titulaire	Représentant suppléant
Jean-Luc GAULTIER	Pascal EVIN

CONTRATS D'ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL - HABILITATION AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE **Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 26 alinéa 5 et l'article 8 de l'ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021.

Vu le décret n°86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux.

Vu le Code des assurances,

Vu le Code de la commande publique.

Monsieur Le Maire expose :

- La collectivité a la possibilité de souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents
- Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale Loire-Atlantique peut souscrire un tel contrat pour son compte en mutualisant les risques.
- Notre collectivité adhère au contrat groupe en cours résilié au 31 décembre 2022. Compte tenu des avantages d'une consultation groupée effectuée par le centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire Atlantique, il est proposé de participer à la procédure d'appel d'offres ouverte engagée selon les articles L. 2124-2 et R. 2124-2 1° du code de la commande publique.
- Si au terme de la consultation menée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire Atlantique, les conditions obtenues ne convenaient pas à notre collectivité, la possibilité demeure de ne pas signer l'adhésion au contrat.

Après en avoir délibéré et procédé au vote, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

- Le président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire Atlantique est habilité à souscrire pour le compte de notre collectivité des contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurances agréée, cette démarche pouvant être menée par plusieurs collectivités locales intéressées.
- Ces contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants :
- Agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL
- Décès
- Accident du travail Maladies imputables au service (CITIS)
- Incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.
- Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL ou agents non titulaires de droit public :
- ♦ Accident du travail maladies professionnelles
- ◆ Incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident professionnel.

- Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la collectivité une ou plusieurs formules.
- Ces contrats présenteront les caractéristiques suivantes :
- Durée du contrat : 4 ans, à effet au 1^{er} janvier 2023
- Régime du contrat : Capitalisation

DIVERS

ZONE ÉCONOMIQUE

Une nouvelle tarification est entrée en vigueur concernant le prix de cession du foncier pour cinq zones d'activités de la communauté de communes. Pour notre commune, le prix va passer de $9.50 \in a$ 15 $\in HT$.

AMENDE DE POLICE

Nous avons reçu une subvention de 7 000 € du département suite à l'aménagement des chicanes rue de l'école et des travaux réalisés après les inondations. Cette somme est attribuée aux communes qui sécurisent leurs routes.

PACTE FINANCIER ET FISCAL

La communauté de communes Sèvre et Loire en partenariat avec les communes mène une étude sur la fiscalité des communes et de la communauté de communes afin d'envisager une répartition équitable des ressources. Plusieurs scénarios sont à l'étude actuellement.

CŒUR DE BOURG

Suite à la validation du cœur de bourg votée au précédent conseil municipal, deux demandes d'études ont été sollicitées auprès de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) pour la renaturation du cours d'eau et la revitalisation du cœur de bourg. Si la commune est retenue, les études seraient financées à 100% par l'Etat.

En parallèle, la collectivité va devoir missionner un bureau d'étude pour les rues du bas du bourg pour un futur aménagement de la voirie dans les années à venir.

VIGNOBLE À VÉLO

La collectivité souhaite réfléchir sur le passage du vignoble à vélo en 2024 sur la commune. Une réunion va être programmée entre les associations communales et le responsable de ce projet sur la communauté de communes.

• TOUR ANTI GEL

D'ici décembre, un viticulteur va installer une éolienne d'une hauteur de mats de 10.380 mètres au niveau des vignes de la Morinière. Celle-ci se déclenchera en moyenne 4 nuits dans l'année lors des fortes gelées avec un bruit qui avoisinera les 50 à 60 décibels.

BILAN SUR L'EAU

Une mise en avant des chiffres et des faits marquants sur la production de l'eau potable a été présentée.

<u>TERRAIN MULTI SPORT</u>

Il a été ouvert le mercredi 28 septembre dernier. Un règlement d'utilisation va être envisagé pour une utilisation à bon escient. Un tracé va être réalisé pour le panneau de basket extérieur.

JOURNÉE NETTOYAGE D'AUTOMNE

Une vingtaine de personnes sont venues et ont ramassé 27 kg de déchets laissés sur le domaine public. Cette manifestation était organisée par le conseil municipal d'enfants.

SPECTACLE LIÉ À L'UTILISATION DES ÉCRANS

Dans le cadre du PEDT (Projet Educatif Territorial), un spectacle a été organisé par la municipalité pour les enfants scolarisés dans les deux écoles de la commune. Celui-ci a été bien apprécié.

BELLES RENCONTRES

Actuellement, une trentaine de personnes sont inscrites pour cette manifestation qui vise à rencontrer les différents artisans et producteurs de la commune. Une nouvelle invitation a été lancée auprès des deux écoles communales par l'intermédiaire des élèves.

SEMES (SEVRE ET MAINE EMPLOI SOLIDAIRE)

Cette association est en train de diversifier ses activités. Elle propose désormais le recyclage des papiers, du bois, du plastique et des biodéchets pour les entreprises et les collectivités.

SPORT SÉNIOR

Cette activité a commencé mi-septembre avec une vingtaine de participants qui apprécient ce sport.

VIE

COMMÉMORATION ARMISTICE

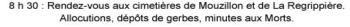


Jérôme MARCHAIS, Maire de Vallet, Jean-Marc JOUNIER, Maire de Mouzillon Pascal EVIN, Maire de la Regrippière

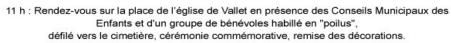
ont le plaisir de vous inviter



à la Commémoration de l'Armistice de la 1ère Guerre Mondiale 1914/1918 le vendredi 11 novembre



9 h 30 : Cérémonie de remise de drapeau Junior prévue dans l'atrium de la mairie de Vallet



Verre de l'amitié, atrium de la mairie de Vallet.



MARCHÉ DE NOËL

Le marché de noël aura lieu le samedi 3 décembre. Il réunira des artisans locaux qui vous présenteront leurs créations et autres articles pour les fêtes de fin d'année. Sur place, bar et restauration avec les fouées d'Anthony SUTEAU. Rendez-vous de 10h00 à 19h00 à la salle polyvalente.

Pour les exposants, il est encore temps de s'inscrire. Renseignements auprès de Gwladys au 06 29 61 41 51 - gw44@hotmail.fr







LE CITY STADE

L'idée d'un city-park est venue d'un CME le 1er juillet 2020. Celle-ci a fait son chemin au sein du conseil municipal. L'idée de nos enfants est devenue un projet pour les grands.

Demandes de subventions, devis, rencontres avec les différents acteurs pour la réalisation de ce projet, visites de plusieurs city-stade dans les communes avoisinantes... Après réflexion de la commission nous avons retenu : les Etablissements Blanloeil pour le terrassement et la plateforme bitumée, et la société Camma Sport pour la réalisation et la pose de l'équipement avec une entrée PMR.

Ce superbe city-stade se situe près du terrain de football. On peut y pratiquer le foot, le foot brésilien, le basket, le hand et également avec la pose d'un filet, le volley, le tennis ballon ou encore le badminton.

Que du bonheur pour les jeunes et les moins jeunes. Profitez-en tout en respectant ce bel outil sportif!





LES FLEURS DE LA COMMUNE



L'équipe municipal vous a offert en janvier un sachet de graines pour agrémenter vos jardins. Voici un petit aperçu de floraison.



HÔTEL À INSECTES

Confectionné dans le cadre de « L'Art'Grippière » 2022 et offert à la commune, un hôtel à insectes a été installé de manière pérenne dans la cour de la médiathèque.

Les hôtels à insectes agissent sur la conservation de la biodiversité et constituent un formidable outil de sensibilisation. Notre habitude culturelle de gazons tondus à ras, de nature « propre » n'offre aucun abri, aucun refuge pour les insectes et la faune.

En automne et en hiver, la fonction première d'un hôtel à insectes est

d'aider les insectes à mieux survivre et leur permettre ainsi d'agir quand le soleil réapparaît. Au printemps et en été, l'hôtel va permettre aux insectes de pondre leurs larves (notamment pour les abeilles)



LES BELLES RENCONTRES

Dimanche 16 octobre, tout le monde était au rendez-vous : le soleil, les vélos, les baladeurs et nos artisans. Comme prévu deux circuits ont permis de découvrir quatre producteurs artisans de la commune, tous impliqués pour faire vivre la production locale et toute la vie qui en découle.

Circuit 1 : Maxime MACE, producteur de plants de légumes et paysagiste





Puis Caroline GUILLOT, céramiste installée depuis deux ans à La Regrippière







Circuit 2 : François Hubert, ébéniste qui a installé son nouvel atelier Mailles et Veinages dans la zone des 13 vents





Puis Alexandre Baron, agriculteur à la ferme de Beauséjour, qui a présenté son activité d'éleveur et de vigneron





Une très belle matinée qui a permis d'aller à la rencontre d'activités et de personnalités fières de leur métier. Ils ont à cœur de faire découvrir leur savoir-faire. C'est à La Regrippière, ils font vivre notre commune et nous les remercions de nous avoir accueillis. Alors n'hésitez pas à les solliciter et passer les voir, vous ferez de belles rencontres!

Citoyen et acteur, telle est la devise des Belles rencontres et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux circuits. Toujours en local, toujours à la rencontre d'acteurs passionnés.



PEDT - PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

Le PEDT s'articule autour du thème " **Utilisation raisonnée des écrans**". Plusieurs actions ont déjà été menées et d'autres animations sont à venir.

FORUM LIMITATION DES ÉCRANS

Samedi 8 octobre avait lieu le forum consacré aux écrans. L'objectif était de savoir comment limiter leur utilisation mais aussi d'évoquer les alternatives possibles. La population Regrippièroise a été sollicitée au mois de septembre dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT), par le biais de questionnaires distribués dans les écoles pour les enfants et dans le bulletin municipal ou en mairie pour les adultes.

En partenariat avec Croc'Loisirs, la médiathèque et la compagnie SAC, le forum organisé par le service enfance jeunesse, a permis aux visiteurs de s'informer sur les résultats de l'enquête, consulter une sélection de livres sur le thème, et de participer à des ateliers ludiques et pédagogiques.

Installées salle saint François pour l'occasion, les animations se sont déroulées sous le soleil, invité d'honneur. Ce fut l'occasion, pour une vingtaine de participants, d'échanger sur les pratiques et de commenter les résultats des questionnaires.



EN NOVEMBRE: L'ART COMME ALTERNATIVE AUX ECRANS

- Le 5 novembre : atelier couture- Le 19 novembre : atelier dessin

- Le 26 novembre : atelier quiling, autour du papier

Pour toutes ces matinées, rendez-vous à la salle St François de 10h à 12h. Inscriptions auprès de la mairie au 02 40 33 63 14 ou contact@mairie-laregrippiere.fr

En parallèle un défi est lancé aux habitants de la commune durant ce mois de novembre :

- Fabriquer des lutins pour décorer le sapin et divers endroits de la commune.

EN DECEMBRE: LE MOIS DU JEU

Petits et grands sont invités à jouer le plus souvent possible à des jeux de société. Croc-Loisirs vous offre la possibilité d'emprunter des sacs de jeux le 3 décembre lors du marché de noël ou le 10 décembre lors du Croc-jeux à la médiathèque.

















Animation sportive



RÉSULTATS ENQUÊTE

Que peut-on retenir en bref?

Pour un retour de 85 enfants :

Temps passé notamment le weekend et parfois le soir en semaine. La télévision est l'écran privilégié et se regarde principalement dans le salon. Les enfants de moins de 6 ans sont souvent accompagnés par la fratrie ou des adultes lors des utilisations.

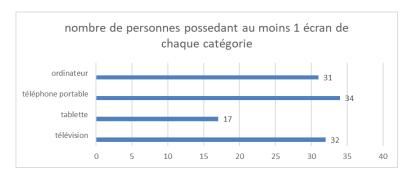


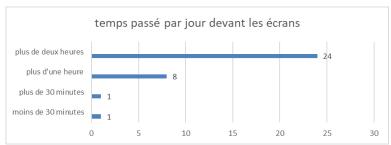


Que faire sans les écrans?

Jouer aux jeux de société, bricoler, jardiner, écouter ou faire de la musique, faire des activités manuelles, faire du sport, cuisiner, dessiner, se promener, lire, faire des cabanes, jeux de construction etc... les enfants ne manquent pas d'idées pour s'occuper.

<u>Quelques mots sur les questionnaires adultes</u> : 34 retours de questionnaires de personnes âgées entre 27 et 96





En bref:

Les écrans servent de support pour s'informer, travailler et se distraire. La présence des parents permet d'accompagner les enfants dans leurs pratiques et de s'assurer que les programmes visionnés soient bien adaptés. Les adultes peuvent engager la discussion sur les contenus et donc partager sur des sujets divers et variés. L'utilisation encadrée des écrans, laisse alors place aux nombreuses autres activités récréatives, individuelles et sociales.

PORTE OUVERTE DOMAINE DE LA RAGOTIÈRE

Amélie et Vincent vous invitent à participer à la journée porte ouverte du Château de la Ragotière.

Les Frères Couillaud

Samedi 3 décembre 2022 de 10h à 20h

C'est ouvert à tous, parlez-en autour de vous!

Au programme:

Parcours et dégustation au cœur du chai Découverte de nouveaux cépages : Floréal et Muscaris Exposition photo d'Amaury DESPAS « Jeu de lumière » & découverte des céramiques de Caroline Guillot, Atelier Shibumi Jeux concours, animations, espace enfants Ambiance musicale à partir de 17h

3 visites guidées gratuites, départ à 14H / 16H30 / 18H Sans réservation, RDV 10 minutes avant le départ

Château de la Ragotière, La grande Ragotière

44330 La Regrippière - Tél. : 02 40 33 60 56 -

<u>info@freres-couillaud.com</u> <u>www.freres-couillaud.com</u>



VENTE DE SAPINS

Comme chaque année, Croc'Loisirs - Espac'Jeunesse organise une vente de sapins en partenariat avec Famille Macé.

Vous sont proposés:

Nordmann 1m /1m25 : 24.50€
 Nordmann 1m25 / 1m50 : 28.50€
 Nordmann 1m50 / 1m75 : 37.50€
 Nordmann 1m75 / 2m : 46.50€
 Bûche pied de sapin : 3.50€

_ |

Commande avant le dimanche 13 novembre.

Récupération de votre sapin le samedi 3 décembre lors du marché de Noël.

Plus de renseignements : crocloisirs@orange.fr - 02 40 06 88 43



PROGRAMMATION AU ST JO'

Une nouvelle programmation vous attend à partir de novembre Infos et réservations au 02.40.71.69.19

Le samedi 19 novembre à partir de 20h30 Les Concerts du St Jo' Monsieur MONSTRE c'est un duo qui prend de la place! Gratte, accordéon, pédales, percus, loopers Ardoise apéro sur réservation



Le dimanche 4 décembre de 11h00 -13h00

Le Brunch du St Jo'

Venez passer un agréable moment entre petit déj et déjeuner. Du sucré, du salé et d'autres douceurs. Sur réservation



Le samedi 10 décembre à partir de 19h00

Soirée Flair Bartender Dj Set

Avec Anne-Lise Jouenne, Barmaid jongleuse la plus célèbre de France Vu sur

Ardoise apéro sur réservation



Le samedi 7 janvier 2023 à partir de 20h00

Soirée Stand up Acte 3

Vous en avez l'habitude maintenant.

De jeunes talents de l'humour viennent vous faire éclater de rire dans un spectacle d'une durée de 1h30.

Nouveaux artistes!

Ardoise apéro sur réservation.



TELETHON

Le St Jo' organise un rassemblement de voitures pour le téléthon, en partenariat avec Obox Auto.

Samedi 3 décembre de 14h à 18h sur la place Saint Joseph.

Des baptêmes passager seront organisés au tarif de 5€. Dons reversés au Téléthon.

Soyez nombreux à participer à cette belle cause.



HORAIRES

Mairie de La Regrippière Du lundi au samedi de 9h00 à 12h30

Agence postale de La Regrippière Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h30 Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00



- La mairie et l'agence postale seront exceptionnellement fermées le samedi 12 novembre
- L'agence postale sera fermée le mardi 15 novembre pour l'installation d'un nouvel outil informatique

Comptant sur votre compréhension

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

François BODINEAU 9 bis rue de l'Ecole Clôture

Aurélien CHOBLET 11 rue de l'Ouche Renard Pose de panneaux photovoltaïques Romain DEHAENE 4 rue des Fontaines Changement de menuiserie

Cyrille LORET1 La Pinaudière
Rénovation de façades

◆ PERMIS DE CONSTRUIRE

Adrien ROUSSEAU

14 quater place Saint Joseph Agrandissement maison individuelle

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE Julia EMERAUD née le 7 octobre - 16 rue du vignoble

DECES Marie-Louise MORINIÈRE née SOULARD

90 ans - a été domiciliée 17 rue de Bretagne

Jacqueline PICOT née DESTANNE 92 ans - a été domiciliée 28 rue d'Anjou

DEFIBRILLATEURS

Des défibrillateurs sont installés sur la commune :

- sur la façade de la mairie
- au stade municipal
- à la salle polyvalente



EVENEMENTS A LA MEDIATHEQUE

LE VENT SOUFFLE, PLACE A L'AUTOMNE

Des lectures animées et agrémentées de chansons, comptines et jeux de doigts racontées par Estelle, pour les tout-petits. Un moment privilégié à partager avec ses enfants.

Samedi 19 novembre à 10h30 - durée 30 minutes Enfants de 2 à 5 ans Sur inscription : https://bibliotheques.cc-sevreloire.fr/



JOURNÉE « LIRELIRE »

Découverte de l'espace, animations, partage avec les bénévoles.

Samedi 26 novembre de 10h00 à 17h00 Tout public Entrée libre

CARTE D'ABONNEMENT

Les nouveaux arrivants sur la communauté de communes de Sèvre & Loire peuvent s'abonner gratuitement la première année au réseau des bibliothèques.

Un bon cadeau pour un abonnement d'un an peut être retiré à l'accueil de la mairie

DÉCHETS SAUVAGES

La présence de mégots, matériaux, déjections canines ... viennent polluer notre environnement quotidien. Ces faits portent atteinte à l'hygiène des rues et nuisent fortement à notre cadre de vie.

Quelques gestes simples à adopter :

- Ramassez vos déjections canines. Pensez à emporter avec vous un dispositif de ramassage. Les espaces verts et pelouses ne sont pas créées pour ça;
- Respectez les lieux et le calendrier de collecte des ordures. Seuls les sacs mis dans les containers et les sacs jaunes correctement triés sont pris en charge lors de la collecte. Vous restez responsables et propriétaires de vos sacs poubelles. N'oubliez pas de ramasser votre poubelle.

La durée de vie des déchets dans la nature



Le code pénal réprime les atteintes au règlement de collecte ainsi que le fait d'encombrer la voie publique

L'usager s'expose à une amende pouvant être comprise entre 150 et 1500€

ECOLE CLEMENT PELLERIN

Accueil d'un service civique pour l'année 2022-2023

En ce début du mois d'octobre, nous avons accueilli Dorine qui fait une mission de service civique dans notre école. Elle nous aide beaucoup dans les classes et dans le bureau! Elle gère aussi la bibliothèque de l'école et nous accompagnera pendant les sorties prévues cette année.



Bienvenue à Dorine!



Elections des enfants!

Cette année, pour la première fois, nous avons organisé des élections de délégués pour les élèves à partir du CP. Une fille et un garçon ont été élus dans chaque classe, pour l'année scolaire 2022-2023.

Ils siègeront aux conseils d'école des enfants 5 fois dans l'année et pourront proposer des idées et des projets pour leurs classes et leur école. Ils représentent les élèves de leur classe, et devront donc porter leur parole à ce conseil, mais aussi être capables de leur rendre compte des décisions qui sont prises.

Pendant plusieurs jours, les nombreux candidats ont réfléchi à ce qu'ils aimeraient proposer.

C'est finalement Jenna et Rafaèl (CP), Baptiste (CE1), Louane (CE2), Mathys (CM1) et Lilou (CM2) qui sont élus pour cette année scolaire !

C'est un bel engagement, bravo à tous les candidats, et bravo aux élus!

Spectacle de la compagnie SAC

Lundi 26 septembre, dans le cadre du PEDT et de notre réflexion sur les écrans, tous les élèves de l'école Clément Pellerin ont pu bénéficier d'un spectacle proposé par la compagnie SAC.

Les élèves de maternelle et d'élémentaire se sont rendus à la salle polyvalente de la Regrippière pour ce spectacle drôle et instructif de 45 minutes. Les trois comédiennes ont ainsi sensibilisé petits et grands à l'usage des écrans, tout en donnant de bonnes idées pour trouver des alternatives!





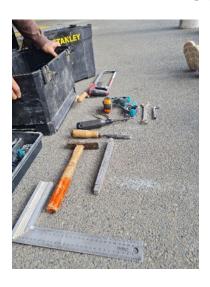




Rencontre avec un menuisier

Suite à l'étude de l'album "Tu nous emmènes " de Yuichi Kasano, plus particulièrement avec le groupe des Moyennes sections, le papa de Billie est venu nous présenter sa caisse à outils. Présentation d'outils à main, rappel des gestes de sécurité...un vrai moment d'écoute et de partage.

Merci à Pierre, menuisier à La Regrippière!





Et... C'est reparti pour les matinées partagées

Les premiers parents du vendredi matin sont venus vivre un moment dans la classe. Merci aux enfants d'avoir « partagé » leurs mamans avec les autres

Au programme : Découverte de la bibliothèque de l'école et ateliers manipulation

ECOLE SACRE COEUR



Classe dans la nature

Premiers pas vers la classe dehors en PS et MS... Place aux histoires!





En lien avec l'album « Le monstre des couleurs va à l'école » d'Anna Llenas, les élèves de petitesection et moyenne-section ont joué avec les couleurs de la nature pour apprendre à les reconnaitre, les nommer, les classer...



Ça y est! Les sorties au bois pour les GS/CP tous les vendredis, c'est reparti!...



En CE1-CE2, activités mathématiques et construction de cabanes.





Entre course d'endurance, écriture sur la nature, activités mathématiques et Quoi de neuf, le temps passe vite en CM !





Musique!

Cette année encore, les élèves de GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2 découvrent la musique avec Cédric. Chants, soundpainting, percussions corporelles sont au programme.









SPECTACLE COMPAGNIE SAC

La compagnie SAC a donné deux représentations de son spectacle dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT).

C'est dans la bonne humeur et sous une pluie battante, que les enfants du Sacré cœur et de Clément Pellerin se sont rendus à la salle omnisports lundi 26 septembre, afin d'assister au show « télé bricoles ».

Spectacle dynamique et participatif présenté par Sabine, Anne et Céline (SAC) pleines d'énergie et de malice provoquant les rires de notre jeune public. Entre jeux de mots et situations burlesques, le message pédagogique présente les alternatives à l'usage des écrans sous forme ludique et éducative. Les décors sont créés de toute pièce avec des éléments de récupération, marqueur témoin d'un engagement éco citoyen actif. Tour à tour, les maternelles puis les élémentaires ont pu découvrir gadgets et autres trouvailles de la compagnie sous l'œil complice des équipes encadrantes.

« La plus grosse TV du monde » nous a réservé de bien belles surprises...







LA MARCHE VERTE

Samedi 1er octobre, se tenait une marche verte, action de sensibilisation à l'environnement sur la commune. Le rendez-vous était à 10h salle Saint François, une vingtaine de volontaires avait bravé la pluie afin de participer au nettoyage. Armées de gants, d'imperméables et de sacs poubelles, les équipes se sont déployées afin de traquer les déchets et autres détritus disséminés aux alentours. Le conseil municipal des enfants (CME), moteur du projet était représenté. A la pesée, 26 kilos d'ordures furent ramassés, triés puis enlevés par les services techniques. La matinée utile et conviviale s'est clôturée autour d'un petit verre bien mérité.



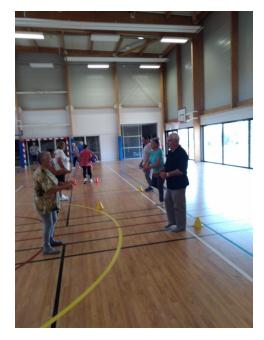


VIE ASSOCIATIVE

SPORT SENIOR

Nous vous rappelons qu'une nouvelle activité a vu le jour : le sport sénior. Tous les jeudi matins, hors vacances scolaires, vous pouvez pratiquer du multisport sous l'égide d'un animateur départemental. Une vingtaine de personnes sont déjà présentes et ravies de se retrouver. Vous pouvez les rejoindre le jeudi matin de 10h à 11h30 à la salle de sport. C'est ouvert à tous, à partir de 60 ans et gratuit, sans engagement.





PEDIBUS

Les enfants de l'atelier cirque ont besoin de vous!

Des personnes volontaires sont recherchées pour accompagner en binôme, à pied, des enfants de 4 à 6 ans, aux ateliers de cirque, les jeudis de 17h à 17h15 Départ de la périscolaire jusqu'à la salle polyvalente

Ces 15 minutes de votre temps permettent à des enfants de la commune d'accéder à une activité de loisirs. Merci pour votre participation !

Contacter Olivier au 06 63 96 99 55



HISTOIRE ET PATRIMOINE

LA FORTUNE DU PRIEURÉ

Le Prieuré est une seigneurie à part entière, avec droit de haute justice, vassale du duc de Bretagne et du comte de Montrevault, pour l'Anjou.

Le tribunal et le carcan sont à la porte du monastère « auprès du grand chemin ».

Le four banal est dans le bourg, côté angevin.

Une foire se tient chaque année à la St Luc, au milieu du bois de la Faire.

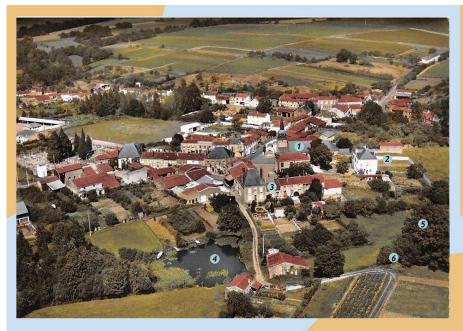
En 1462, Louis XI place l'ensemble des monastères fontevristes sous sa sauvegarde. Tout procès est désormais examiné par le Conseil du Roi

Au XVème siècle, le monastère de La Regrippière dispose d'un important domaine : quelques bois et vignes, plusieurs moulins, une vingtaine de métairies, onze sur la paroisse de Vallet, neuf dans les Mauges angevines.



Sur la seule paroisse de Vallet-Regrippière, le monastère possède La Chauvinière ; La Renollière ; La Coquetière ; La Petite et La Grande Masure ; La Ducherie ; La Bronnière ; La Brunetière ; La Méchinaudière ; La Rapionnière ; La Tirellière et une partie de La Bouchefoire. Elles perçoivent ainsi 8630 £ en argent et une masse de redevances en nature : Céréales, moutons, volailles et journées de travail. Au total, en 1790, les revenus annuels sont évalués à 18 000 £ (soit environ 292 000€ d'aujourd'hui)

Cette somme permet de subvenir aux besoins des vingt-six religieuses, des deux aumôniers et d'assurer les charges usuelles du monastère : l'assistance aux malades et nécessiteux, les frais de culte, l'hôtellerie Ils permettent également d'entretenir les bâtiments et de payer le personnel laïc indispensable pour assurer la gestion de biens très dispersés. La fortune du Prieuré doit donc être relativisée.



Vue aérienne vers 1960

- 1 Église Chapelle du Prieuré.
- 2 Emplacement du couvent des religieuses.
- 3 Aumônerie et Hôtellerie.
- 4 Étangs
- 5 Jardins, bois.
- 6 Fuie (pigeonnier).

SEVRE & LOIRE NEWS

nov. 2022





RAPPORT D'ACTIVITÉS

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE FAIT SON BILAN EN CHIFFRES

Découvrez nos chiffres clés répartis en pôles de compétences en scannant le qr code ci-contre ou en allant sur notre site rubrique decouvrir / medias et communication.



Le rapport d'activités est un document obligatoire que doit établir chaque année une intercommunalité. Il permet notamment de présenter les principales activités des services communautaires au cours de l'année civile, sous forme de compte-rendu qui reprend les chiffres clés et les orientations développées durant une année au regard des objectifs attendus par les élus communautaires.

Vous retrouverez dans ce document le descriptif plus ou moins détaillés des services suivants, classés par pôles de compétences :

ressources: accueil, commande publique et achats,

- communication, contrôle de gestion, finances, informatique, protection des données, ressources humaines
- animation du territoire: culture (pratiques musicales, lecture publique), enfance (relais petite enfance, famille & parentalité), gens du voyage, piscines,
- aménagement et attractivité du territoire: actions économiques et emploi, planification, habitat et mobilités durables, promotion du territoire, sig et aménagement de l'espace, urbanisme, transports scolaires
- environnement et patrimoine: gestion des déchets & déchèteries, développement durable, eau et assainissement, patrimoine, voirie, services techniques
- solidarités: ssiad, saad, solidarités

<u>Cliquez-ici pour découvrir le RA 2020-21</u> ou en allant directement sur <u>interco.cc-sevreloire.fr</u>



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...

nov. 2022

L'ACCUEIL GÉNÉRAL 21 974 APPELS

10 194 visites 17 830 courriers affranchis 2082 courriers traités

INSTITUTIONNEL

Les délibérations : 209 EN 2020 ET 218 EN 2021

Les Arrêtés : 147 EN 2020 ET 260 EN 2021

PISCINES DIVAQUATIC

FÉV RIER 2021 Fréquentation record pour le bassin extérieur de la piscine malgré le contexte sanitaire

D'importants travaux dans chaque équipement aquatique

RESSOURCES HUMAINES Application DES 1607 HEURES

CONTROLE DE GESTION

56 % c'est le résultat des impayés recouvrés, soit 273 231 € sur les 480 888 € impayés enregistrés au 31/08/2018

POLITIQUE D'ACHAT GLOBALE

Mise en place en 2020 d'une politique d'achat globale pour la CCSL.

20 FAMILLES ont été créées pour représenter les types de charges de fonctionnement afin d'améliorer ou de souligner la qualité des achats effectués par la CCSL.

PCT

180 000 € ENGAGÉS EN 2020 ET 251 592 € EN 2021, par les acteurs culturels, les collectivités, le Département et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), dans le cadre d'un

Culturelles (DRAC), dans le cadre d'ur Programme Opérationnel d'actions 2019-2020.

LA DANSE DU PRÉSENT (2020-2021)

En juin 2021, 200 personnes àgées ont pu bénéficier de l'action culturelle La Danse du Présent dans les 4 EHPAD DE LA CCSL avec un spectacle improvisé mélant danse et violoncelle. Une représentation a également eu lieu à La Regrippière en partenariat avec le Service d'Aide à Domicile de la CCSL.

LES PANIERS CULTURELS AURONT RAS-

SEMBLÉ ENVIRON 500 PERSONNES de septembre à octobre 2021, destiné à soutenir l'emploi artistique en période de crise sanitaire.

LE POINT D'ACCÈS AUX DROITS,

Labellisation du PAD LE 1ER FÉVRIER 2020

dénommé maintenant POINT

JUSTICE

408 usagers reçus en rendez-vous et coordination en 2020 et 471 en 2021

ECOLE DE MUSIQUE SÈVRE & LOIRE

CRÉATION D'UNE ÉCOLE DE MUSIQUE UNIQUE EN SEPTEMBRE 2021

24 INSTRUMENTS ENSEIGNÉS / 60 PRA-TIQUES COLLECTIVES

792 ÉLÈVES

SERVICES RESSOURCES ET CONCERNÉS Fusion des infrastructures des écoles de musique et des piscines

MOBILITÉ

Nouvelle marque et nouveau Service à l'échelle régionale : ALEOP

Enquête Mobilité en Sèvre & Loire

Ouverture d'un Espace Habitat et Energie

7 BIBLIOTHÈQUES DANS LE RÉSEAU DES BIBLIOTHEQUES

La bibliothèque de La Remaudière a intégré le réseau des bibliothèques en 2021. Depuis, le réseau se compose de 7 bibliothèques!

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Requalification des voiries de la Zone Industrielle des Dorices à Vallet

2021 : nombre de cession foncière au profit d'entreprise a été multiplié par deux :

7 ventes en 2020, contre 15 en 2021

Deux aménagements en zone d'activités sont venus confortés et accompagnés ce dynamisme

PROMOTION DU TERRITOIRE

Contribution à l'ouverture d'une guinguette à la Pierre Percée. Animations de juillet à septembre, du mardi au dimanche, avec plus de 25 concerts proposés.

1 nouveau circuit pédestre en cours de finalisation à la Remaudière

ATELIER "TU PERDS WATT"

QUELS ÉLÉMENTS CONSOMMENT LE PLUS DANS MA MAISON?

N'ATTENDEZ PLUS POUR OBTENIR VOS RÉPONSES ET INSCRIVEZ-VOUS VITE À NOTRE ATELIER « TU PERDS WATT » ANIMÉ PAR UN CONSEILLER FRANCE RÉNOV.

• Animation, mardi 8 novembre, en soirée, à partir de 18h.

Nous avons besoin de vous pour accueillir un groupe de 10 personnes dans votre logement. Contacter nous si vous êtes intéressé(e). Accompagnés d'un expert et équipés de matériels de mesure, vous parcourez en groupe, votre maison pour traquer toutes les pertes d'énergie, d'eau et surtout faire des économies.

INSCRIPTIONS / CONTACT: evenementiel@alisee.org ou pcaet@cc-sevreloire.fr

HERA NISAA

1ER JANVIER 2022 Mise en place progressive de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Dossiers d'autorisation d'urbanisme déposés 4 292 EN 2020 / 5 122 EN 2021

AMENAGEMENT

Diagnostic en marchant du PLUi

OCTOBRE 2021

Réunions publiques de présentation du diagnostic du PLUi

Convention d'adhésion Petites Villes de

INFORMATIQUE

Mise en place d'un réseau de fibres noires pour alimenter les bâtiments de la CCSL et de la ville de Vallet. La Modernisation du service SSIAD par un nouvel outil et l'intégration d'une solution mobile

COMMUNICATION ET ENFANCE

1 NOUVEAU SITE INTERNET ENFANCE & FAMILLE pour valoriser les actions et les acteurs du territoire, informer les parents ou habitants des actions ménées en Sèvre & Loire.

RELAIS ASSISTANT MATERNEL

509. C'est le nombre d'Assistants Maternels agréés sur le territoire de la CCSL. L'équipe du Relais Assistants Maternels a à coeur de les soutenir au quotidien.

ENFANCE ET PARENTALITE

8 actions prioritaires du projet politique éducatif engagées

FESTI'FAMILLE / SAISON 1

30 STRUCTURES partenaires et une vingtaine de professionnels engagés,

350 RÉPONSES DE FAMILLE, au questionnaire des besoins en mode d'accueil (multi-accueil, assistants maternels, micro-crèche, MAM...).

DÉCHÈTERIES & DÉCHETS

2 818 CRÉATIONS DE NOUVEAUX COMPTES

usagers-clients pour accéder à nos services sur les 2 années ; 683 630 passages en déchèteries.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

438 en 2020 / 653 en 2021 contrôles de conformité en assainissement collectif

192km de réseaux d'assainissement levés sur le terrain et intégrés dans le SIG

Nouveau délégataire pour l'exploitation des systèmes épuratoires boues activées au 01/01/2020

LOCATION DE VAE

Pour vous encourager et faciliter vos déplacements doux sur le territoire, la Communauté de Communes Sèvre & Loire et le Département de Loire-Atlantique proposent un service de location de 115 vélos électriques - VAE

Vous résidez sur le territoire Sèvre & Loire, vous envisagez d'acheter un vélo électrique mais vous souhaitez d'abord tester ce mode de déplacement pendant un mois ou plus. VELILA est fait pour vous!

Pour réserver un vélo, et obtenir plus d'informations : https://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/service-de-location-de-vae/



ESPACE INFOS ENERGIE

L'espace Habitat & Energie répond à une volonté des élus de simplifier les démarches des usagers en matière de logement.

Le but est de centraliser les demandes de renseignements des propriétaires et des locataires auprès d'un seul numéro 02 51 71 55 46 Cet espace virtuel comprend plusieurs thématiques et renvoie vers les services et partenaires concernés par votre question.

C'est un service de référence, neutre, gratuit et indépendant pour l'information, le conseil et l'accompagnement à la rénovation énergétique ou encore du mode de chauffage jusqu'au lancement des travaux.

Informations sur le site : urbanisme.cc-sevreloire.fr

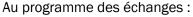


02 51 71 55 46 | urbanisme.cc-sevreloire.fr

ATELIERS D'ÉCHANGES

La Communauté de Communes Sèvre et Loire, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, organise une soirée sur le thème de la reconversion dans les métiers de l'Artisanat.

Cette soirée aura lieu le **17 novembre 2022 de 18h à 20h, à la Salle Frédéric Praud du Loroux-Bottereau** (Rue du Square).



Des ateliers de partage (questionnement sur les projets, les métiers, ...); Des témoignages de personnes ayant franchi le pas de la reconversion ;

Une présentation des dispositifs d'accompagnement et de financement des projets de reconversion professionnelle.

CATALYS (Conseil en Évolution Professionnelle), Transitions Pro (accompagnement à la reconversion professionnelle) ainsi que l'URMA (Université Régionale des Métiers de l'Artisanat) seront présents pour animer les différents ateliers.

Les inscriptions se font en ligne à partir du site internet de la CCSL : https://lentrainante.cc-sevreloire.fr/se-reconvertir-dans-les-metiers-de-lartisanat/





A DÉCOUVRIR A MOINS DE 30 KMS DE CHEZ SOI

ECHOMOBILE, le parcours street art du vignoble

Le projet Echomobile est porté et organisé par la Communauté de Communes Sèvre & Loire et le collectif Les Locaux. Il découle de la résidence artistique initiée par Les Locaux et la Mairie du Loroux-Bottereau sur le site de l'ancien hôpital en 2021. Echomobile est à l'origine d'une envie conjointe de partager la philosophie du festival ECHO à l'échelle intercommunale. Onze ateliers avec onze artistes professionnels dans onze communes différentes. Les œuvres réalisées dans les onze communes ont été élaborées à la suite de rencontres avec les habitants dans le cadre d'ateliers menés par les artistes. Ces derniers ont nourri leurs réflexions des échanges divers entre les participants et les communes. Ces ateliers, menés de février à mars, ont ainsi mêlé savoirs, échanges d'idées et pratiques.



Celle-ci vous la connaissez ?

Pourquoi ne pas aller à la découverte des dix autres fresques du territoire ?



CHEZ NOS AÎNÉS



Chez nos Aînés est une association mandataire, qui intervient auprès des plus de 60 ans, sur votre secteur depuis 1989, pour des aides :

- A l'entretien du logement, du linge
- A la toilette, à l'habillage
- A la préparation des repas.
- Au lever, au coucher
- A la mobilisation et aux transferts

Pour plus de renseignements, contactez l'association au 02 40 36 44 69 ou par mail contact@chez-nos-aines.fr

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 8 novembre à 19h à la salle du Caveau, place de la Vendée - Mouzillon

Rejoignez l'association pour un engagement bénévole, un futur trésorier est notamment recherché.

VISA - VIVRE SANS ALCOOL

VISA est un groupe de soutien pour les personnes dépendantes à l'alcool et leurs proches.

L'écoute est assurée par des bénévoles, 24h/24 et 7j/7.

Les réunions ont lieu chaque premier vendredi du mois au centre Emile Gabory, salles 9 et 10 à Vallet.

Contact : Jean-Claude - 06 18 04 25 42 ; Yannick - 06 72 60 45 56

Mail: visa.ccv44@gmail.com

Site internet: http://visa44330jimdo.com

PAROISSE LA REGRIPPIERE - VALLET

Il est proposé aux habitants de la communauté de communes Sèvre et Loire de visiter une crèche unique sur le vignoble nantais. Rendez-vous en ce mois de décembre dans l'église de Vallet pour admirer une crèche provençale de plus de 500 santons.

La particularité de cette crèche ? Il s'agit d'une crèche participative, qui depuis 2021 évolue. Déjà 360 santons ont été achetés par des particuliers de nos territoires. Dans cinq ans, nous espérons atteindre 1000 santons et une mise en scène encore plus développée pour cette crèche d'exception, susceptible de devenir une fierté locale pour les habitants. Peut-être retrouverez-vous dans cette crèche le santon que votre voisin a choisi, le métier que vous exercez... Ouvrez grands vos yeux !



Rendez-vous chaque jour dans l'église de Vallet, de 8h à 19h, en famille, seul ou entre amis, du 27 novembre au 8 janvier.



CAP SPORTS ET NATURE

Le Cap Sports et Nature organise une matinée sportive en famille à la base nautique de Saint Julien de Concelles le samedi 19 novembre de 10h00 à 12h00

Au programme: Tir à l'arc, Sarbacane, VTT, Disque Golf et Lancer de Vortex.

Par équipe de deux, trois ou quatre, avec au moins une personne majeure et une personne mineure. Accessible à partir de 5 ans

Tarif: 8€ par personne

Renseignements et inscriptions : 02 40 36 85 79 capnature@capsn.org





Mon assistante maternelle et moi,

DEUX SITES INTERNET POUR LES PARENTS

En ligne depuis juin 2017, le site assmat.loire-atlantique.fr, réalisé par le Département et la Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique en lien avec l'ensemble des acteurs de la petite enfance, vise à mieux répondre aux attentes des parents et des professionnels. Les familles peuvent, en quelques clics, accéder aux profils détaillés de près de 11 000 assistantes maternel·le-s inscrit-e-s et connaître leur disponibilité et leur localisation géographique. http://assmat.loire-atlantique.fr

En parallèle, le site Questions de Parents, développé par la Caf et le Département de Loire-Atlantique, a pour objectif de répondre aux questions de tous les parents. Grossesse, santé, éducation, scolarité, vie de famille... il est parfois difficile de trouver des réponses fiables à ses questions. Simple et pratique, le site contient de nombreuses ressources et des informations utiles pour orienter les parents. http://parents.loire-atlantique.fr



LE REVENU JEUNES

En France, près d'un jeune sur quatre de 18 à 24 ans vit sous le seuil de pauvreté. Nombre d'entre eux doivent au quotidien faire des choix cruciaux entre se former, se loger, se nourrir, se soigner.

Les jeunes sont pourtant exclus du revenu de solidarité active (RSA) attribué, sauf cas précis, à partir de 25 ans.

Face à cette réalité sociale, le Département lance le Revenu Jeunes : une aide financière et un accompagnement pour les jeunes sans ressources ni soutien familial, rencontrant des difficultés dans leur parcours.

Entrée en vigueur le 1er juillet 2022, cette expérimentation durera trois ans.



Concrètement il s'agit d'une allocation d'un montant maximum de 500€ versée sous conditions de ressources pendant quatre mois (qui peut être renouvelée, selon la situation, par période de trois mois).

Cette aide est systématiquement assortie d'un suivi personnalisé par un référent. Le jeune sera accompagné dans ses démarches pour l'aider à lever les difficultés qu'il rencontre (logement, mobilité, santé ...) et l'orienter vers un emploi, une formation ou des dispositifs nationaux d'accompagnement.

Les missions locales sont chargées de traiter les demandes, d'ouvrir les droits et d'assurer le versement de l'aide. Les CCAS des communes de Loire-Atlantique sont associés à la démarche de repérage, évaluation, orientation et accompagnement vers ce dispositif.

Toutes les informations sur : www.loire-atlantique.fr/revenu-jeunes

COLLECTE PROTECTIONS MENSTRUELLES

Lutte contre le tabou des règles et la précarité menstruelle.



Le tabou des règles désigne le fait que les règles sont encore aujourd'hui un sujet trop souvent méconnu, dont il est parfois difficile de parler et qu'il est encore considéré malvenu de visibiliser.

Par ailleurs, la précarité menstruelle renvoie au fait que 2 000 000 femmes en France n'auraient pas les moyens de se procurer régulièrement des protections hygiéniques. Le non-accès ou le manque d'accès à des protections suffisantes a des conséquences graves, tant sur le plan physique, psychologique et social.

Dans ce contexte, le Département de Loire-Atlantique organise une grande collecte solidaire de protections périodiques en partenariat avec des associations, du lundi 14 novembre au samedi 19 novembre 2022.

Les dons collectés seront redistribués aux personnes en situation de grande précarité.

Un point de collecte sera installé dans le hall de la mairie. A vos dons!

EVENEMENT THEATRE DEBAT

Chaque année en France, 160 000 enfants subissent des violences sexuelles. L'inceste ne doit plus être un tabou.

Dans le cadre de sa politique volontariste de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, le Département impulse de nombreux projets innovants. Depuis 2021, la Délégation Vignoble soutient le déploiement de permanences d'écoute par l'association SOS Inceste et Violences Sexuelles à travers le dispositif Mobil'Ecoute. Implantées à bord d'un véhicule aménagé, ces permanences ont lieu tous les jeudis sur le territoire du vignoble, à destination des habitants et des habitantes. Le besoin est confirmé, les victimes se saisissent de cette offre d'accompagnement.

À la faveur de ce dispositif, le Département a souhaité développer un partenariat plus ambitieux avec SOS Inceste et

Violences Sexuelles pour sensibiliser le grand public. Dans cette perspective, une soirée théâtre – débat est organisée le **Mercredi 16 Novembre à 20h à la salle Sévria à La Haye Fouassière.**

À l'issue de la représentation de la pièce Compartiment Fumeuses de Joëlle FOSSIER, interprétée par la compagnie nantaise de l'Ombelle, un débat animé par les professionnelles de l'association SOS Inceste et Violences Sexuelles et le service solidarité du Département permettra d'échanger avec les spectateurs pour soutenir la compréhension du sujet des violences sexuelles intrafamiliales, présenter l'accompagnement pour les victimes et les étapes nécessaires à la reconstruction.

L'entrée est gratuite dans la limite des places disponibles.



Mise en ligne du nouveau site internet: http://Aidants44.fr



Ce site recense l'ensemble des dispositifs existant sur le Département de Loire-Atlantique en faveur des aidants (solutions de répit, informations sur les droits et congés aidants, sorties, groupes de paroles...)

Nous vous invitons à tenter l'expérience d'une navigation sur cet outil et à le faire connaître à un large public, car nous sommes tous de potentiels aidants.







LE COIN DÉTENTE

LES CONSEILS DE MAXIME MACÉ JARDINIER

L'automne est là!

Côté verger :

L'hiver arrive et c'est le moment de planter vos fruitiers.

Une fois la sève descendue, les feuilles tombées, les végétaux débutent leur grand repos hivernal. Il est temps de planter ou transplanter les arbres et arbustes caduques en racines nues. Ils doivent être implantés avant la reprise de végétation (fin mars) afin que leur système racinaire ait le temps de s'installer.

Le mois de novembre est le mois idéal pour planter ses arbres fruitiers.

Côté potager :

Vous pouvez protéger les légumes déjà en place en appliquant au sol une couche de paille et de feuilles mortes.

Épandez du fumier à la surface du jardin sans l'enfouir vous verrez ses effets positif au printemps.

Si vous voulez planter dans votre jardin, l'ail, les oignons blancs et échalotes sont disponibles à la jardinerie.

Il est aussi toujours temps de mettre en place les petits choux pommes pointus et la salade d'hiver (laitue etincele, batavia cherola etc)

Côté gazon:

Il est toujours temps de scarifier vos gazons, la sécheresse de cet été les a fortement secoués. Il est aussi possible de regarnir les trous avec une graine de gazon de regarnissage et un peu de terreau.

C'est aussi le moment de faire la dernière tonte de la pelouse.

Dicton du mois « Brouillard en novembre, l'hiver sera tendre »

Nouveauté à la jardinerie!

Nous sommes très heureux de vous annoncer l'arrivée d'un nouveau service, depuis octobre nous avons installé un Locker Mondial Relay sur le parking.

Les Lockers Mondial Relay sont des consignes automatiques permettant le dépôt et le retrait de colis. Ces dernières se trouvant à l'extérieur, elles sont accessibles à toute heure, toute la semaine. Le retrait est simple et rapide : en moins de 7 secondes, le colis est retiré et sécurisé par un code PIN.





LES CONSEILS DE LA TERRE FERME



Toujours couvert et jamais travaillé chronique du potager sur sol vivant.

L'été le plus frais des prochaines années vient de s'écouler. Voilà la triste réalité du changement climatique, dont les catastrophes s'étalent désormais sous nos yeux ébahis : cette sécheresse extrême, avec des températures jamais atteintes sous nos latitudes, est amenée à être la norme. Deux questions se posent alors au jardinier-maraîcher : Comment ne plus contribuer au rejet de gaz à effet de serre et comment s'adapter à ce fait irréversible à l'échelle d'une vie humaine ? Dit plus simplement : Comment cultiver des légumes avec de moins en moins d'eau et de telles chaleurs ?

Les techniques de non-travail du sol et de couvertures organiques systématiques sont plus performantes sur ce dossier par plusieurs aspects. En effet, ces pratiques permettent au minimum de limiter la minéralisation de l'humus (c'est-à-dire son oxydation sous forme de CO2 qui contribue au réchauffement de l'atmosphère) par l'absence de destructuration mécanique, et au mieux d'augmenter ce stock d'humus, par les apports successifs et massifs de matières carbonées. Or cette matière organique stable des sols est une énorme éponge. Elle retient l'eau bien mieux que l'argile par exemple, qui lui-même la retient mieux que le sable. Plus d'humus, c'est mécaniquement plus d'eau à disposition des plantes.

Par ailleurs, l'absence de travail du sol empêche la formation d'une semelle de labour, qui limite la progression des racines. La présence massive de vers de terre dans ces sols vivants construit un réseau de galeries qui pénètrent jusqu'à plusieurs mètres de profondeur, et dans lequel les racines peuvent plonger pour chercher l'eau enfouie. Les sols vivants, ce sont aussi les champignons qui s'associent avec les racines des plantes pour former des mycorhizes, et dont les réseaux mycéliens bien plus fins que ces dernières vont chercher l'eau dans des recoins inaccessibles aux plantes.

Enfin, un sol à nu et pulvérisé par un outil, c'est l'assurance de la formation d'une croûte de battance à sa surface à la première pluie ou arrosage, et qui gênera l'infiltration de l'eau lors des prochaines précipitations ; quand un paillage épais agit comme un isolant qui limite l'évaporation et protège des rayons asséchant du soleil.

Par quelque bout qu'on le prenne, le sol vivant, toujours couvert et jamais travaillé, est le meilleur moyen de subvenir aux besoins en eau de nos potagers, bien avant le système d'irrigation. Plus que jamais, l'agriculture sur sol vivant est l'agriculture du futur.

LA RECETTE D'UN PLAT TYPIQUEMENT VENITIEN

SEPE IN SALSA (Seiches en sauce)



Pour 4 personnes :

1kg de seiches
2 gousses d'ail
1kg de sauce tomates
1 verre de vin blanc sec
Herbes de provence, muscade, cannelle

Si vous avez la chance de trouver des seiches fraîches, nettoyez-les en enlevant l'os, la dent et le sachet contenant l'encre (l'encre de seiche peut servir de colorant-condiment).

Dans une poêle antiadhésive, mettre un peu d'huile Ajouter 2 gousses d'ail pelées et les seiches coupées en morceaux Agrémenter de la sauce tomate Assaisonner de pincées d'herbes de provence, de muscade et de cannelle Diluer de vin blanc

Cuire le tout à feu normal et en remuant de temps en temps jusqu'à obtenir une sauce fixe et homogène sans eau

Recette communiquée par notre chef du mois, Monsieur Alessandro Battistella

Accord met/vin

<u>Description</u>: Sélection de vieilles vignes, âgées d'une cinquantaine d'années, issues de nos illustres parcelles offrant ainsi un Muscadet d'exception alliant élégance aromatique et minéralité affirmée grâce à un élevage prolongé sur lie.

Potentiel de garde: 4-5 ans.

<u>Accords mets/vins</u>: Nobles Crustacés, Poissons Grillés, Carpaccio de Saint-Jacques, Coquillages Farcis



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

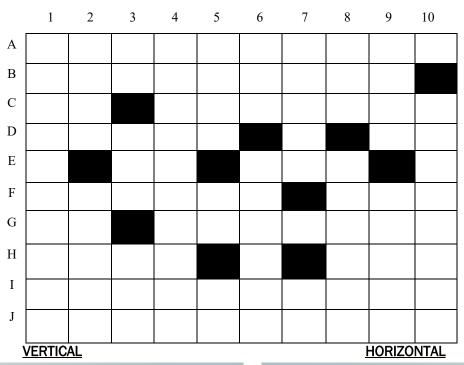
APPEL AUX RECETTES

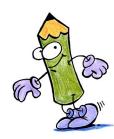
Vous êtes le roi, la reine en cuisine, Vous réalisez une recette qui régale les papilles, Vous souhaitez faire connaitre vos talents culinaires,



Faites part de votre plat préféré (avec une jolie photo c'est encore mieux) et nous le partagerons sur un prochain bulletin

Service communication: 02 40 33 63 14 - communication@mairie-laregrippiere.fr





- 1. Elle aime les farces et fait rire
- 2. Arbre des lieux humides Fit le fier
- 3. Sa majesté Volcan au Japon Qui n'a plus de force
- 4. Enlèvement pour rançon
- Un mélange de note Voyelles doubles -Symbole du chrome
- 6. Tonne équivalent charbon Attachée bout à bout
- 7. Entêtée dans ses idées Route Nationale
- 8. Enzyme Elément du jeu de croquet
- 9. Pronom possessif Vieille habitude
- 10. Ne pas les laisser ouverts!

- A. Sport à panier
- B. Qui a beaucoup de clarté
- C. On fête son premier jour Il nous ausculte et nous soigne
- D. C'est lui le plus grand Débute de route
- E. Pronom possessif Service à l'hôpital
- F. Vidée avec une pelle en bois Revenu minimum d'insertion
- G. Cité en Mésopotamie Bel oiseau avec un gros bec
- H. Diminutif de Samuel Est Nord Est
- I. Exprimerait en termes précis
- J. Les idées le sont parfois

RÉPONSES AU JEU DU MOIS PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Α	R	Н	Ι	N	О	С	Е	R	О	S
В	A	U	S	С	U	L	T	Е	N	T
С	N	I	Е		T	Е		U	T	Е
D	D	Т		P	R		A	N	A	R
Ε	О	R	T	I	Е		R	Ι	R	I
F	N	Ι	Е	С	Е	S		S	Ι	L
G	N	Е	L	A		Е	N	S	О	Ι
Н	Е	R		S	В		О	A		S
I	Е	S		S	Е	R	I	N	G	A
J	S		S	О	С	Ι	Е	T	Е	S



Jeu proposé par une habitante de La Regrippière.

BRICOLAGE POUR NOËL

Pour parer la commune aux couleurs de Noël, réalisez un de ces lutins et accrochez le à votre porte ou fenêtre.

Lutin en pomme de pin

Fournitures:

- Une pomme de pin de 7cm environ
- Une boule de coton ou de polystyrène diam 40 mm
- Peinture couleur chair
- Feutrine
- Laine
- Colle forte

Préparer d'abord la tête en peignant la boule, quand la peinture est bien sèche, dessiner le visage.

Couper un rectangle de feutrine de 7x 9,5 cm environ et coller autour de la tête. Avec de la laine ou du coton à broder, faire un nœud pour fermer le bonnet. Coller la tête sur la pomme de pin et enrouler de la laine autour du cou (voir modèle) Coudre un fil sur le bonnet pour accrocher le lutin.

Dessiner un joli visage à votre lutin



Lutin en tissu

Fournitures:

- Papier bristol
- Tissu coloré
- Ouate
- Bouton
- Boule de 3.5cm de diamètre (tissu, polystyrène ...)
- Aiguille + fil

Préparation pour chaque lutin :

Reporter les gabarits A et B sur du papier bristol et les découper comme indiqué (la marge de couture est incluse)

Dans le tissu, découper un rectangle de 25/45 cm environ.

Poser le tissu à l'endroit face à vous. Sur la longueur de ce rectangle marquer le milieu avec une épingle (à 22.5 cm environ) puis replier chaque petit côté du tissu vers ce repère

Placer le Gabarit A (corps du lutin) en faisant attention au bord qui doit se trouver sur la pliure du tissu. Tracer. Faire de même sur l'autre partie de tissu replié. Découper.

Plier en deux le restant du tissu découpé et poser le Gabarit B (bonnet), tracer et découper.



Le corps : Coudre sur l'envers chaque partie triangulaire correspondant au corps en laissant une ouverture sur le petit côté. Retourner, rembourrer avec la ouate puis refermer à petits points cachés.

Pour former le corps du lutin positionner les deux parties l'une sur l'autre mais en sens inversé.

Epingler puis coudre ensemble à petits points glissés également. Coudre le bouton en traversant les épaisseurs et en serrant fort afin de bien fixer le bouton enfoncé dans le tissu. Il maintient ainsi les deux parties et permet au corps de prendre forme.

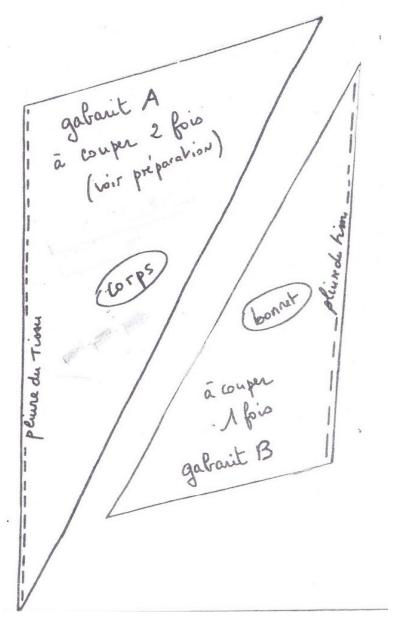
Le bonnet : Prendre le tissu déjà découpé avec le gabarit B. Faire les replis nécessaires avec le fer à repasser afin de former un petit ourlet. Epingler puis coudre ou piquer.

Faire la dernière couture pour fermer le bonnet. Retourner.

Poser le bonnet sur la tête du lutin (une boule de 3.5cm de diamètre) et coudre quelques points tout autour pour le maintenir.

Fixer alors l'ensemble - tête + bonnet, sur le haut du corps en faisant aussi quelques points bien serrés à la fois dans le bonnet et dans le corps.





LE PORTRAIT

Maurice EMERAUD

Ancien combattant de la guerre d'Algérie (1954-1962)

Quand êtes-vous parti en Algérie?

Né en 1934, je suis parti à l'armée à 21 ans. A cette époque l'armée devait durer dix-huit mois ; après quatre mois et demi de classe à Dinan, j'aurais dû partir en Allemagne mais le conflit qui avait débuté en Algérie m'a conduit huit mois au Maroc puis seize mois sur le front en Algérie.

Saviez-vous pourquoi vous alliez là-bas?

Non, personne ne le savait. Quand nous sommes arrivés c'était catastrophique, une guerre d'embuscade avec beaucoup de pertes humaines. Les soldats ont combattu sous le commandement de chefs ayant fait l'Indochine et certains sont morts d'avoir été trop courageux, y compris certains chefs.

Pendant la guerre je correspondais avec mes parents. L'arrivée des courriers était un moment très attendu. L'attente entre les correspondances était parfois longue. Au pays, les parents pouvaient avoir des nouvelles par ceux revenus du front mais nous non. Si à cette période la radio



était entrée dans les foyers, certains ont préféré ne pas en avoir pour ne pas savoir ce qu'il se passait là-bas.

A quel moment êtes-vous rentré au pays ?

J'ai été rapatrié en 1957, le jour de la Saint-Louis de Vallet, après avoir fait mon temps. J'ai repris la ferme avec mon père : vaches laitières et vignes. En 1960 je me suis marié avec la sœur d'un compagnon d'armée et de guerre de Gesté et nous avons trois garçons. Médaillé au retour de la guerre pour service rendu à la patrie, la peur était toujours là car des pères, même mariés, ont été rappelés sur le front.

C'est avec un de mes trois gars que j'ai poursuivi et agrandi mon activité agricole en augmentant le cheptel de vaches laitières. Et puis une fois à la retraite mon fils a continué seul et moi j'ai profité de ces grandes vacances pour découvrir la France et d'autres pays : la Corse, Andorre, le Vercors, la Bretagne, Venise, et même la Californie!

Et aujourd'hui?

Aujourd'hui je fais partie de l'UNC-AFN qui regroupe les anciens combattants de Vallet, La Regrippière et Mouzillon. On se rassemble entre autres à chaque commémoration. Un temps de partage et de célébration pour ceux qui ne sont pas rentrés. Ces souvenirs, je les ai aussi partagés avec mes enfants pour qu'ils sachent ce que j'ai vécu en Algérie et qu'eux aussi puissent transmettre.

Quel est votre regard sur le conflit en Ukraine?

J'ai peur qu'il s'étende au-delà des frontières ukrainiennes et je suis navré pour les jeunes qui sont enrôlés de force dans ce combat.

De cet échange avec Maurice Emeraud nous avons compris qu'aujourd'hui son plus grand plaisir se trouve auprès de sa famille, sa femme, ses enfants, ses petits enfants dont il est très fier, et ses arrières-petits enfants au nombre de six.

Merci à Maurice pour ce moment de partage.